7 avril 2020

Mémoire

Appuyons les parents dans l'éducation de leurs enfants
de 0 à 12 ans
à l'amour et à la sexualité intégrés

La première responsabilité humaine est de s'acheminer, pas à pas, au **devenir un être affectivement et sexuellement équilibré, harmonieux.** C'est ce que, depuis toujours, nous commande notre condition humaine ! Nul doute, il s'agit d'un beau et grand projet de vie. Oui, un défi de taille : un défi surhumain qui n'est pas sans requérir à tout individu, dès qu'il s'ouvre au monde, une éducation de grande qualité respectueuse du plan de Dieu, Auteur de la Vie.

Mise en route de l'enfant

Toute personne ayant le mandat de favoriser la mise en route de l'enfant vers la conquête de la maturité affective et sexuelle ne peut ignorer sa responsabilité de lui faire découvrir les assises qui contribueront à faire de lui ou d'elle un être masculin ou un être féminin équilibré, harmonieux. Pour que ce but soit atteint, il faut que, dès sa naissance, on lui offre les **conditions fondamentales et décisives** l'amenant, au fil du quotidien, à la mise en route d'un important processus **d'humanisation.**

Ce processus, notre ***Centre international de recherche et d'éducation familiale*** (CIREF)—qui a fait l'option de **l'humanisme chrétien** comme orientation philosophique de son enseignement—l'identifie comme ***la démarche d'intégration de l'amour et de la sexualité, de la naissance à la maturité.***

Cette démarche, nous la décrivons ainsi : un processus intérieur d'éducation personnalisée, lente, progressive, continue et offerte au moment opportun.

Le principal cheval de bataille de notre CIREF

De l'éducation de l'enfant **au lien amour-sexualité intégré dans un contexte du développement intégral de la personne,** notre CIREF a fait, depuis plus de 20 ans, son principal cheval de bataille. Pourquoi donc ? Parce que nous savons fort bien que chez tout être humain, les deux dimensions : amour et sexualité—deux réalités indissociables—se développent conjointement, de la naissance à la maturité.

Conscients de cette réalité chez l'enfant, nous croyons fermement à la nécessité, lors de sa première et de sa seconde enfance, de lui offrir le fondement de cette démarche, ce qui favorisera chez lui un bon départ dans la vie ainsi que la poursuite cohérente de son devenir humain.

Cela dit, tout éducateur/éducatrice de l'enfant se doit de veiller à **lui faciliter les acquis essentiels** dont il aura besoin pour réaliser tout au long de sa première et de sa seconde enfance la tâche qui est sienne. Les voici :

Lors de la première enfance (de 0 à 6 ans)

- La réponse au besoin d'expériences vitales pour se savoir aimé d'une mère et d'un père.
- La découverte de son identité d'enfant appelé à respecter l'intimité de ses parents ainsi que les normes familiales.
- L'apprentissage de la distinction entre l'homme et la femme.
- L'acceptation de la réalité corporelle sexuelle inscrite dans son être dès sa conception.
- Le développement de son identité sexuelle.
- La découverte du « Comment je suis né » ?
- L'acheminement vers la conquête de l'estime de soi et de la confiance en soi.
- L'acquisition de la force morale pour résister à l'exploitation sexuelle par des personnes ayant à découvrir/redécouvrir le sens de la pureté.

Lors de la seconde enfance (6 à 12 ans) ***La période de latence de l'enfance***

- L'intériorisation des vérités fondamentales communes d'humanité qui, de 0 à 6 ans, se sont gravées profondément dans son intelligence, dans son cœur et dans son âme, en observant et en écoutant ses parents.

- La continuité de son éducation à l'amour—qui n'a pas de repos—qui l'appellera à cultiver ses sens, son cœur, son privé intime, sa préparation au combat de la pureté, son apprentissage de la discipline de l'amour, sa préparation à l'entrée dans l'étape de la puberté et à son éveil à l'amour et à l'attrait sexuel pour la personne de l'autre sexe.

Qui a la tâche d'éduquer l'enfant à l'amour,
à la sexualité et à la complémentarité des sexes ?

À qui revient, avant tout, l'importante responsabilité, voire le devoir et le droit, d'enseigner et d'accompagner l'enfant de 0 à 6 ans et de 6 à 12 ans dans sa découverte des mystères de l'amour, de la sexualité et de la complémentarité des sexes, afin de bien les intégrer ?

Sans aucun doute, toute personne qui a approfondi avec un préjugé favorable la *formation à* ***L'intégration de l'amour et de la sexualité chez l'enfant de 0 à 12 ans,*** répondra sans hésitation : **« Aux parents, premiers et principaux modèles et éducateurs de leurs enfants ! »**

Edmund Burke l'a bien formulé :

« L'exemple est l'école de l'humanité,
et nulle autre ne nous apprend rien. »

En effet, c'est avant tout aux parents et non aux voisins—quelles que soient leur compétence professionnelle et leur disponibilité—que revient la prérogative (le droit et la responsabilité) de répondre au besoin et au droit de leurs enfants de découvrir les mystères de l'amour, de la sexualité et de la complémentarité des sexes, car ce sont eux qui ont accueilli le don de leurs enfants avec la mission divine de bien les éduquer, humainement et spirituellement.

En aucun temps, on ne peut omettre de reconnaître que les deux dimensions indissociables **amour et sexualité** qui se développent conjointement chez l'être humain de sa naissance à la maturité sont des **RÉALITÉS INTIMES ET SACRÉES** qui méritent un grand respect.
D'où la grande nécessité pour les parents actuels et futurs :

- D'approfondir la responsabilité et le droit des parents d'éduquer leurs enfants à l'amour et à la sexualité intégrés pour l'assumer avec vérité, amour et compétence.

- D'intérioriser la démarche d'intégration de l'amour et de la sexualité à transmettre à leur enfant—***démarche belle et simple à apprendre***—qui leur permettra de découvrir comment en favoriser les premiers pas
  chez les petits de 0 à 6 ans ;
  chez les enfants de 6 à 12 ans.

- De réclamer pour leurs enfants un environnement social favorable à l'intégration de leurs dimensions affective et sexuelle, facteur de santé, d'équilibre et d'harmonie.

- D'obtenir la collaboration de toutes les éducatrices et tous les éducateurs, afin qu'ils respectent, favorisent et soutiennent les enfants dans leur démarche continue d'intégration de l'amour et de la sexualité.

Serait-ce une responsabilité parentale
adéquatement assumée ?

Pouvons-nous affirmer qu'en général la responsabilité parentale est bien assumée par tous dans notre société québécoise ? Malheureusement pas ! C'est ce que je démontrais déjà en 1991, dans ma brochure : ***« Papa, maman, j'ai besoin de vous ! » Pourquoi ce cri ?*** Cette publication avait pour objectif de faire saisir le cri d'un enfant d'environ 12 ans qui rappela à l'ordre les parents en leur disant :

« Parents, occupez-vous de vos enfants
comme de la prunelle de vos yeux ! »

Aussi, dans cette brochure, retrouvons-nous ceci :

- Au Québec comme aux États-Unis et ailleurs dans le monde, on observe que les parents ont de moins en moins de temps à consacrer à leurs enfants. Plus encore, on observe que plusieurs d'entre eux ont démissionné de leur rôle parental.

- Dans bien des cas, carrière, métier et haut standard de vie obligent. Et le travail à l'extérieur est exigeant et source de beaucoup de stress.

- Certains éducateurs affirmeront même : « C'est nous qui jouons le rôle de parents ; eux ne savent pas comment être parents. »

Pour tenter de remédier à cette désolante situation familiale, qu'a-t-on fait dans notre Québec, au début des années 1990 ? On a proposé un nouveau projet de société : **placer l'enfant au centre de la vie collective plutôt que dans sa famille.**

Quel en fut le résultat ? Dans le Journal *Le Devoir* des 16 et 17 novembre 2019, on a pu lire le verdict de Monsieur Camil Bouchard, auteur de la signature du rapport ***Un Québec fou de ses enfants***, devant 105 000 signalements d'enfants par année portés à la ***Protection de la jeunesse*** du Québec :

« Une effroyable catastrophe sociale !
Si on ne change pas les fondements de tout ça,
il y en aura de plus en plus. »

Qu'elles en sont les raisons ?

Cette regrettable situation me semble manifester la **non-formation au devenir-**parent comme conséquence de deux influences majeures :

– **la philosophie marxiste,** profondément athée, qui répand dans l'univers sa conception humaniste de la vie sans référence à Dieu ;

– **un féminisme antifamilial** qui détourne nombre de jeunes femmes du véritable rôle maternel et qui dénie à l'homme l'important rôle de père.

Le puissant moyen utilisé : **u**n cours obligatoire d'éducation sexuelle pour tous les enfants de 0 à 16 ans, c'est-à-dire, garderie et maternelle, primaire et secondaire, sous peine de sanctions. **C'EST LA LOI !**

Serait-ce surtout parce que certains leaders influents du monde de l'éducation partagent l'idée d'un conférencier à Liverpool (Symposium à Liverpool en 1986, rapporté par Valérie Riches, travailleuse sociale, dans *Éducation sexuelle et génocide organisé, Éd. Family and Youth Concern, Londres, 1986*) :

> « Si nous ne réussissons pas à nous infiltrer dans le domaine de l'éducation sexuelle, les enfants suivront tout simplement le comportement moral de leurs parents. »

Les conséquences de cette infiltration

Elles sont doubles

- la perte du sens de la vie, dont le seul Auteur est Dieu ;

- la poussée des jeunes dans des voies sans issue qui font du rêve de devenir pères et mères une illusion et une utopie.

L'action conjuguée des deux forces, l'athéisme militant et le féminisme antifamilial, amène plusieurs à ne plus comprendre **la raison d'être de la famille et à ne plus ressentir la nécessité de nous organiser socialement pour qu'elle existe.**

Le grave problème de nombreux jeunes non préparés à devenir parents peut se formuler ainsi : **l'absence de volonté politique et de courage moral à appuyer les parents dans leur mission d'éduquer leurs enfants à la vie familiale.** Cela se manifeste concrètement et officiellement, depuis le 1er juillet 1988, par les politiques de nos gouvernements successifs du Québec, qui

- favorisent l'extension d'un nouvel ordre sexuel qui fait sienne la religion du laïcisme athée qui impose ses « valeurs » antifamiliales ;

- approuvent par la voie législative les demandes continues des tenants de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire :

- refusent l'option de la formation de nombreux parents au processus d'intégration de l'amour et de la sexualité pour pouvoir le transmettre à leurs enfants de la naissance à la maturité.

On ne peut ignorer que l'orientation de l'enseignement sexuel autorisée aujourd'hui dans nos milieux d'enseignement fut transmise bien avant 1988.

Où donc ? Ce fut dans des CÉGEPS ainsi que dans des écoles de niveau secondaire, primaire, et même dans des garderies. Cela eut comme résultat beaucoup de ravages chez plusieurs enfants et jeunes quant à leur préparation proche ou lointaine de leur réussite d'un projet couple-famille.

Mes élèves me l'ont clairement confirmé, tout au long de mes dix années d'enseignement en milieu collégial du cours optionnel ***Fécondité, santé, autonomie***, en me disant : « Avec votre cours, nous sommes appelés à nous reconstruire de A à Z. »

Que s'est-il donc passé dans notre Québec,
autrefois terre de chrétienté ?

Dans nos sociétés actuelles de droits sexuels, « nous sommes en présence de deux conceptions du lien amour-sexualité diamétralement opposées, deux voies parallèles qui ne peuvent se rencontrer : l'une, ***un certain humanisme athée*** et l'autre, **une conception chrétienne de la vie**. »

Voilà ce qu'a magnifiquement démontré Sœur Yolande Charland, CND, en expliquant son illustration en page couverture de ma brochure : ***Le témoignage d'une militante— Dans notre société avide de droits sexuels, est-ce manquer d'ouverture de promouvoir la belle démarche d'intégration de l'amour et de la sexualité, de la naissance à la maturité ?***

Un de nos intellectuels québécois qui a également su bien présenter dans le journal *Le Devoir* notre situation est, à mon avis, Monsieur Jean-François Lisée, ex-chef du

Parti québécois, lui qui, le 1er mai 2019, publia l'article ***Comment le fléau christianophobe a englouti le Québec.*** En voici un extrait :

> Les christianophobes sont sournois. Chaque fois qu'ils obtenaient une victoire contre les droits fondamentaux des chrétiens dans l'État, ils franchissaient un autre pas. Après les avoir expulsés des centres de décision aux ministères de la Santé et de l'Éducation, ils sont revenus à la charge dans les années 1990 pour « déconfessionnaliser » (c'est leur mot pour dire qu'ils suspendaient les droits des chrétiens) les commissions scolaires. Puis ils commirent encore un assaut dans les années 2000 pour mettre à la porte les professeurs de pastorale qui y étaient les derniers combattants de la foi chrétienne.

Sous l'influence continue des militants hostiles à la chrétienté—qui cherchent à imposer mondialement une éducation à la sexualité selon leur vision de la vie, est-il acceptable qu'en notre Québec, nos gouvernements successifs ne cessent d'ériger cet ultimatum : **« C'EST LA LOI ! »**

Vraiment pas ! Heureusement, de braves gens contestent cette loi infâme !

Il y a pourtant une autre façon d'aider les petits blessés.

Dans ledit climat de « neutralité » qui sévit (en imposant ses choix antireligieux), on ne saurait douter que c'est sous prétexte de **protéger les petits de 0 à 5 ans de l'exploitation sexuelle par des proches** (au moins 13 % des enfants de 0 à 5 ans le seraient), que des *experts en sexologie*—en lien avec le mouvement #MeToo—réussissaient, une fois de plus, à obtenir de notre ministre de l'Éducation qu'une loi rende obligatoire un enseignement structuré d'éducation à la sexualité dans toutes les garderies.

Ce qui fut une réponse fort bien accueillie par certain(e)s qui, d'année à année, ne cessent de justifier dans les médias la nécessité d'une éducation à la sexualité en milieu éducatif, un peu comme s'ils étaient en quête d'obtenir davantage de travail dans nos écoles…

Si je reconnais qu'il est fort louable de venir en aide aux blessés de l'amour de tous les âges de la vie, en les aidant à dévoiler leur secret bien gardé qui les rend malheureux, pour les amener à reconnaître leur blessure et à accepter une courageuse démarche de guérison, j'ai la conviction que cela ne réclame pas de nos gouvernements d'imposer l'éducation à la sexualité dans les services de la petite enfance.

Il serait préférable que les éducatrices de la petite enfance, bien formées **à l'écoute attentive et aimante de chacun des tout-petits,** parviennent assez facilement, un jour ou l'autre, à découvrir délicatement la cause du profond malaise qui les habite. Pour y parvenir, néanmoins, il faut y mettre le temps nécessaire par respect des droits de l'enfant à son jardin secret.

Cependant, j'ose espérer qu'on brisera bientôt le cercle vicieux des abus sexuels des enfants en milieu familial par l'approche respectueuse et ferme de la pédagogie de la démarche d'intégration de l'amour et de la sexualité, destinée aux enfants blessés de la vie.

ALLONS ENCORE PLUS LOIN!

Que fait-on du silence sexuel éducatif des enfants de 6 à 11-12 ans?

Et que dire de la ***période de latence de l'enfance des 6 à 11-12 ans*** dont le cours ***Éducation à la sexualité*** obligatoire pour tous ne tient absolument pas compte ? Ignorerait-on qu'elle correspond au repos sexuel bien mérité par l'enfant, après avoir découvert cette grande réalité : **« Je suis un garçon. » « Je suis une fille. »**

Personnellement, je ne comprends pas qu'au sein de notre ministère de l'Éducation, on n'ait pas encore saisi la très grande importance du **silence sexuel éducatif** que les enfants de 6 à 11-12 ans ont le besoin et le droit de vivre.

Un climat social favorable au processus d'intégration affective et sexuelle

Face au programme d'***Éducation à la sexualité*** obligatoire en milieu scolaire—reconnu gravement nocif pour tous les enfants appelés à devenir des êtres affectivement et

sexuellement équilibrés, harmonieux—pouvons-nous, comme parents croyants, adopter l'une ou l'autre de ces deux positions ?

- Puisque **LA LOI L'EXIGE**, résignons-nous à l'Éducation à la sexualité obligatoire en milieu scolaire, mais exigeons de notre ministre de l'Éducation, le retrait de nos enfants à ces cours. Cela, bien que l'on sache qu'ils sont intégrés dans la grille horaire de plusieurs matières scolaires ?

- Nous offrirons à nos enfants notre enseignement sexuel, selon nos valeurs, mais nous nous engagerons auprès de notre gouvernement à également offrir le sien. Ce qui nous permettra de « susciter le dialogue parents/enfants sur le programme du ministère de l'Éducation ».

Ces deux positions, vraiment, me contrarient. Elles me poussent à poser cette question : **Est-ce par des façons contre-productives semblables que nous réagissons aujourd'hui face à la nécessité de protéger notre environnement physique malmené ?**

Par souci d'éduquer véritablement nos enfants et nos jeunes, pourquoi n'aurions-nous pas la sagesse et le courage de réclamer l'important virage qui s'impose ? Écoutons ceux qui nous supplient de **prendre soin d'eux comme de la prunelle de nos yeux !**

Face à la politique antifamiliale mondiale que l'on tend à nous imposer par ***l'Éducation à la sexualité*** pour tous, malgré le refus de nombreux parents avisés, je ne trouve rien de mieux de nous rappeler ce conseil, si approprié, du grand physicien Albert Einstein :

« Ne fais jamais rien contre ta conscience,
même si l'État te le demande. »

L'heure n'est pas à la démission
face à la situation des parents non-préparés

Face à la grave problématique des nombreux parents non encore aptes à éduquer leurs enfants à devenir affectivement et sexuellement équilibrés, harmonieux, l'heure n'est pas à une démission qui nous pousserait à ignorer l'existence de la famille

et l'important rôle social qui lui revient, comme cela se passe dans les pays socialistes où l'on rejette Dieu et la famille et où on confie l'enfant à l'État.

Reprendre les familles, voilà la véritable solution—ce que je ne cesse de répéter—qui permettra de solutionner certains épineux problèmes sociaux. C'est bien ce qu'exprimait dans le journal *Le Devoir*, le 18 mars 1991, Madame Suzanne Lemire, ex-directrice de la ***Protection de la jeunesse des Services sociaux du Centre-du-Québec***, en ces termes :

> **Dans les prochaines années, l'approche des praticiens devra tenir compte beaucoup des parents. Il faut reprendre les familles comme premier élément de solution. Il serait faux de croire que les parents démissionnent plus vite qu'avant, mais ils manquent de ressources. Ils se font tellement charrier par les modes d'une philosophie à une autre.**

C'est aussi ce qu'exprimait le pape François lors de l'audience générale du mercredi 20 mai 2015, sous le titre : ***Parents, ne laissons pas de prétendus « experts » usurper notre rôle dans l'éducation de nos enfants*** :

> **Il y a une multiplication des prétendus « experts » qui ont pris la place des parents, même dans les aspects les plus intimes de l'éducation. Sur la vie affective, sur la personnalité et le développement, sur les droits et les devoirs, les « experts » savent tout : objectifs, motivations, techniques. Et les parents doivent seulement écouter, apprendre et s'adapter…**
>
> **Il est évident que ce système n'est pas bon : ce n'est pas harmonieux, ce n'est pas dialogique… Cela les oppose... *Si l'éducation familiale retrouve la fierté de son rôle primordial, beaucoup de choses changeront en mieux, pour les parents incertains et pour les enfants déçus.***
>
> **Il est temps que les pères et les mères reviennent de leur exil—parce qu'ils se sont auto-exilés de l'éducation de leurs enfants—et assument à nouveau pleinement leur rôle éducatif.**

Redonner aux parents leur droit fondamental

Pour assumer pleinement le rôle parental, il est vrai que nous avons besoin d'élus qui savent ou qui sauront redonner aux parents leur droit fondamental d'exercer leur mission en relevant ce quadruple défi :

1. découvrir ou redécouvrir l'exigeante et irremplaçable mission de parents pour l'assumer avec générosité et confiance ;

2. reconnaître la nécessité d'approfondir la pédagogie de la démarche intérieure d'intégration de l'amour et de la sexualité pour la transmettre de façon personnalisée et continue à ses enfants et pour les soutenir, pas à pas, dans l'unification de leur personne ;

3. réclamer des divers milieux éducatifs un véritable **partenariat enfant-parents-éducateur** : facteur d'équilibre et de santé affective et sexuelle chez les enfants;

4. requérir de nos gouvernements des agents formateurs des parents et de leurs fidèles collaborateurs, aptes à leur transmettre cette première formation de base : ***L'intégration de l'amour et de la sexualité chez l'enfant de 0 à 12 ans.***

Un service essentiel offert par notre CIREF

Notre CIREF qui, par la voie de notre site web www.ciref.ca promeut une nouvelle culture **: la culture de l'amour et de la sexualité intégrée,** offre à tous et à toutes une abondante réflexion sur le rôle primordial des parents—soutenus par les éducateurs—de transmettre à leurs enfants de 0 à 12 ans, l'assise de leur éducation à l'amour et à la sexualité intégrés. Il est fort probable que plusieurs sauront en apprécier la visite.

Ce n'est pas tout ! À toute personne œuvrant de près ou de loin auprès de l'enfant, notre CIREF offre une formation en ligne ayant pour titre ***L'intégration de l'amour***

et de la sexualité chez l'enfant de 0 à 12 ans. Un conseil d'amie : « Veuillez **vous inscrire ! »**

Conclusion

S'il est vrai que l'éducation de nos enfants au devenir affectivement et sexuellement harmonieux est l'affaire de tous et de toutes, nous avons, plus que jamais à affirmer avec force et dynamisme **: AVANT TOUT**, **ELLE EST L'AFFAIRE DES PARENTS !** Et des parents bien formés.

Cela dit, combien je serais ravie que, d'ici peu, non seulement au Québec, mais aussi sur l'ensemble de notre planète, nous disions d'un commun accord :

APPUYONS LES PARENTS DANS L'ÉDUCATION
DE LEURS ENFANTS DE 0 À 12 ANS
À L'AMOUR ET À LA SEXUALITÉ INTÉGRÉS !

Solange Lefebvre-Pageau